



8 MAI 2026



ROSPEZ

CHAMPIONNATS DES CÔTES D'ARMOR OPEN23 & ACCESS1234 DE CYCLISME SUR ROUTE

9h30 : Access 3 60km
9h32 : Access 4 50km
12h30 : Access 1 80km
12h32 : Access 2 70km
15h30 : OPEN23 100km

Buvette et petite restauration sur place

Entrée gratuite

Infos : www.tcgr.fr





GUIDE TECHNIQUE
CHAMPIONNATS DES CÔTES D'ARMOR
OPEN23 & ACCESS1234
ROSPEZ
8 mai 2026

OFFICIELS

ORGANISATION GENERALE

La mairie de Rospez, le Team Côte de Granit Rose Cyclisme, et l'AC Rospez
Directeur de l'organisation et responsable du dossier technique
Xavier ROPARTZ - 06 25 21 60 11

ORGANISATION TECHNIQUE

Logistique : Mairie de ROSPEZ
Contrôle technique : Team Côte de Granit Rose
Responsables signaleurs : AC Rospez et Comité des
fêtes de Quemperven
Voiture ouvreuse 1 : TCGR
Voiture Arbitre 1 : TCGR
Dépannage neutre 1 : TCGR
Moto ouvreuse 2 : TCGR
Voiture ouvreuse 3 : TCGR
Voiture Arbitre 2 : TCGR
Dépannage neutre 2 : TCGR
Liaison radio : BSC Christian MEHEUT
Pilote Moto Commissaire : TCGR
Classements : TCGR Lucie LEENAERT
Informatique : TCGR Lucie LEENAERT

ANIMATION

Animateur : Éric LE BALC'H
Responsable Protocole : TCGR Xavier ROPARTZ

COLLEGE DES ARBITRES

Président du jury :
Arbitre titulaire 1 :
Arbitre titulaire 2 :
Juge à l'arrivée :
Arbitre à moto :
Arbitre 1 titulaire podium : TCGR Lucie LEENAERT
Arbitre 2 titulaire podium : TCGR Patrick MICHAUX

SECURITE

34 Signaleurs

SERVICE MEDICAL CIRCUIT

Secouristes :
Karine CHIPAULT – Laurenn THOS – Céline PROVOST

HOPITAL

Centre Hospitalier Pierre Le Damany – LANNION
Rue Kergomar 22300 LANNION
Standard : 02 96 05 71 11

REGLEMENT

ARTICLE 1 : ORGANISATION GENERALE

L'épreuve « Championnats des Côtes d'Armor Open23 & Access1234 sur route en circuit » est organisée par le Team Côte de Granit Rose sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle est inscrite au calendrier régional et se déroule le vendredi 8 mai 2026.

ARTICLE 2 : EPREUVES

Epreuve 1 : Départ 9h30. Access3 : 7 tours de 8.4km = 58.8km.

Epreuve 2 : Départ 9h32. Access4 : 6 tours de 8.4km = 50.4km.

Epreuve 3 : Départ 12h30. Access1 : 9 tours de 8.4km = 75.6km.

Epreuve 4 : Départ 12h32. Access2 : 8 tours de 8.4km = 67.2km.

Epreuve 5 : Départ 15h30. Open23 : 11 tours de 8.4km = 92.4km.

ARTICLE 3 : PARTICIPANTS – ENGAGEMENTS - DOSSARDS

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFC du CD22 ayant une licence Open ou Access et sont limitées à 200 partants. **Les engagements seront ouverts uniquement via la plateforme de la FFC. Aucun engagement ne sera accepté sur place.**

ARTICLE 4 : CLASSEMENT INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement en circuit sera établi au temps.

ARTICLE 5 : RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement pourra s'effectuer à partir 4^{ème} tour et jusqu'à 2 tours de l'arrivée. **A noter qu'il ne sera toléré aucun jet de déchets sur la chaussée** sous peine de sanction. Merci de les mettre dans vos poches.

ARTICLE 6 : ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique neutre est assurée par 2 véhicules du Team Côte de Granit Rose.

ARTICLE 7 : DISPOSITIONS GENERALES

Les épreuves se dérouleront dans le respect de l'arrêté municipal et/ou préfectoral. **Les coureurs devront suivre le code de la route.** L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de cet arrêté.

ARTICLE 8 : GRILLE DE PRIX

Pas de grille de prix

ARTICLE 9 : CONTROLE ANTIDOPAGE

La réglementation antidopage de la FFC sera appliquée. Les coureurs devront prendre connaissance des éventuels contrôles avant de quitter le circuit. Le contrôle aura lieu à la Mairie de ROSPEZ.

ARTICLE 10 : PENALITES

Les coureurs devront se conformer aux demandes des arbitres / commissaires / signaleurs / bénévoles sans restriction aucune. Des pénalités règlementaires seront appliquées dans le cas contraire. Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 11 : CEREMONIE PROTOCOLAIRE

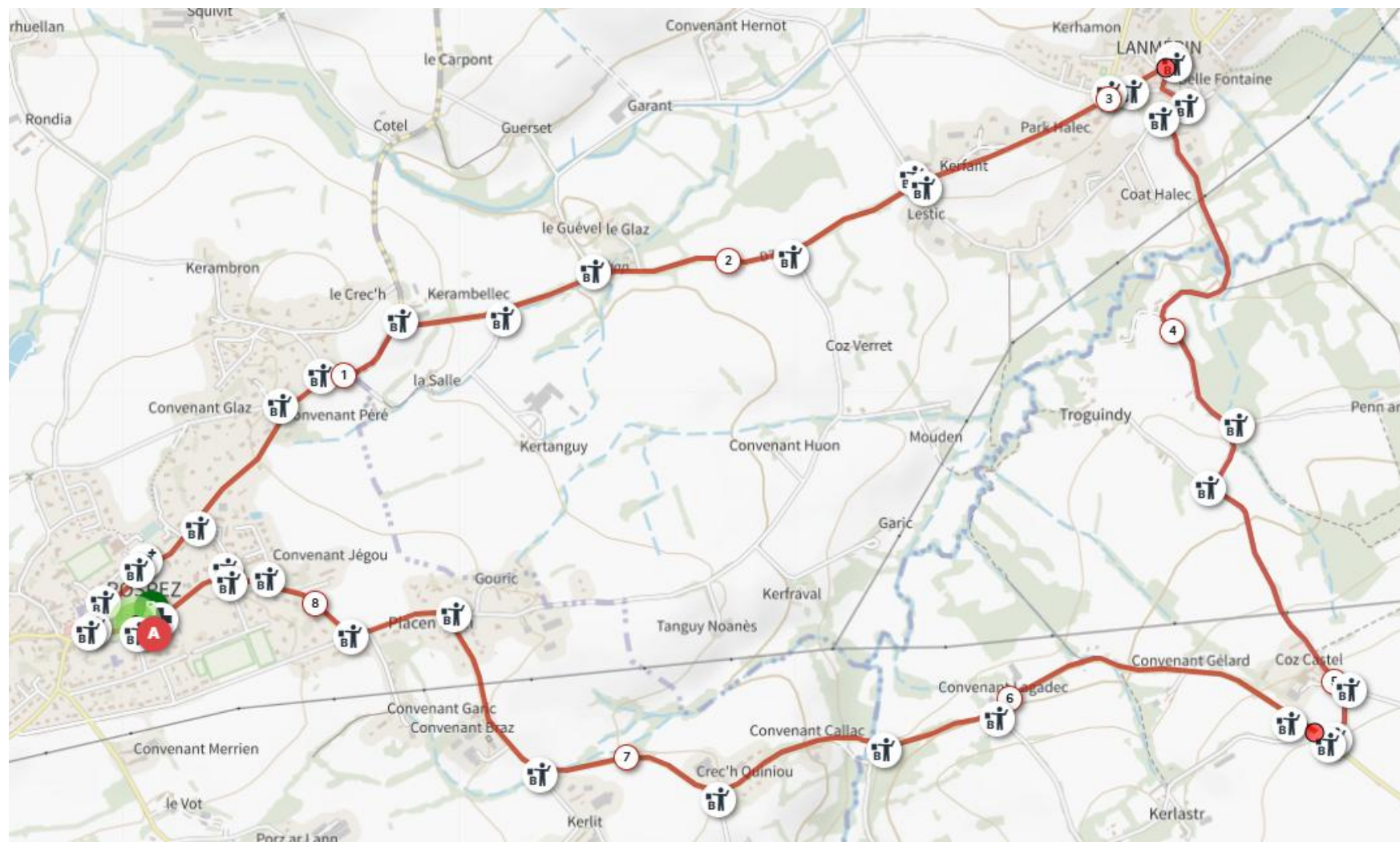
Les concurrents bénéficiant d'un classement devront se rendre au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée pour participer à la cérémonie protocolaire et cela en tenue de course. Devront être présents lors de cette cérémonie :

- Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} de chaque catégorie de niveau

Les 1^{er} recevront un maillot de champion départemental, les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} recevront une médaille et un bouquet.

ROSPEZ – Vendredi 8 mai

Sécurité aux carrefours assurée par 34 signaleurs
Secours en cas de chute assurés par 2 secouristes



Zone focus

Légende :

D/A : Podium Départ/Arrivée – Dossards - Protocole

P : Parking

+ : Secours

WC : Toilettes

